



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2025/2026



Nom du tournoi :	Championnat Régional Doubles et Mixte AURA
N° de dossier Poona :	2500768
Club ou comité organisateur du tournoi :	Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Badminton
Lieu de la compétition :	Thonon-les-Bains (74)

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Championnat (préciser les catégories dans spécificités)
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.	
Le niveau géographique de la compétition est :	Régional / Ligue
2) La compétition se déroule du :	11/10 2025 au 12/10 2025
3) Dans :	2 salle(s) et sur 14 terrains
Salle 1 =	7 terrains
Salle 2 =	7 terrains
Salle 3 =	terrains
Salle 4 =	terrains
4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	M. Mohamed MEHANNI
6) Le GEO est :	M. Florian BAUD
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.	

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de

N1

à

P12

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

7) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Doubles Hommes et Dames le samedi 11/10/2025 et Mixte le dimanche 12/10/2025

8) Chaque joueur peut participer à maximum :

deux	discipline(s)
------	---------------

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera	individuellement ou par club
12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	25/09 2025
Le nombre maximum de joueurs sera de	S (264) / D (208) par discipline
Les joueurs seront retenus dans les tableaux selon les critères suivants :	
	Critère 1 - Meilleur CPPH
	Critère 2 - Date d'inscription

"Les joueurs non retenus dans les tableaux (joueurs en surnombre) constitueront la liste d'attente établie dans l'ordre des CPPH".

13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=24726>

adresse postale :

14) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

15) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau

20 €

2 tableaux

25 €

3 tableaux

Par équipes

16) Le paiement se fera

individuellement ou par club

17) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=30916>

18) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

25/09

2025

La confection des tableaux sera effectuée le :

29/09

2025

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

20) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chailou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Au meilleur CPPH dans la liste d'attente et dans le respect des dispositions de l'article 3.2.5 du RGC

DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence plume sera

VICTOR Champion 1

Le volant de référence plastique sera

25) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage et par officiels

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.

29) Les feuilles des matchs	ne seront pas imprimées. Des ardoises seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.
-----------------------------	--

30) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre une fois au service et faute en jeu

- 31) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 32) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 33) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 34) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les tableaux seront regroupés en plusieurs séries et seront faits sur la base du CPPH du 25/09/2025. La date limite de désinscription sans justificatif est fixée à la même date.

- DOUBLES (joués le samedi 11 octobre 2025)
- Série Elite et Série 2 : 12 paires en DH et 6 paires en DD.
- La série Elite sera la seule à décerner les titres de champions régionaux.
- Séries inférieures : de 6 à 16 paires.

- Notre ambition est d'accueillir autant de joueuses que de joueurs. Si les séries de DD sont plus petites que les séries de DH, nous ouvrirons plus de séries de DD. Toutefois, si les tableaux de DD ne sont pas complets, des places seront ouvertes pour rajouter des séries de DH.
- MIXTE (joués le dimanche 12 octobre 2025)
- Série Elite et Série 2 : 12 paires.
- La série Elite sera la seule à décerner les titres de champions régionaux.
- Séries inférieures : de 6 à 16 paires.

- Une liste d'attente sera mise en place pour les disciplines qui sont complètes avant la fin des inscriptions.
- La série Elite et la série 2 se joueront dans la mesure du possible en poules de 3 avec 2 sortants par poule (2 poules de 3 pour le Double Dames et 4 poules de 3 pour le Double Hommes et le Double Mixte)
- Toutes les autres séries se joueront dans la mesure du possible en poules de 4.

- La série Elite et la série 2 se joueront uniquement à la Maison des Sports. Les finales de chaque tableau se joueront à la Maison des Sports et les volants seront fournis par l'organisation pour ces finales.
- Au plaisir de vous accueillir toutes et tous pour cette deuxième édition du Championnat Régional de Doubles et de Mixte !